



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire n° 20165.

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



## NOS VINGT ANS

Nous nous excusons auprès de nos camarades, mais les inscriptions pour le voyage en Allemagne, à l'occasion de « NOS VINGT ANS », sont closes depuis le 10 mars 1960.

En effet, afin d'assurer la bonne organisation du voyage, nous avons dû nous astreindre à de rigoureuses nécessités.

On nous a demandé de fournir notre effectif un mois à l'avance pour le couchage. Il en a été de même pour la nourriture. Le gérant du mess de Villingen ne devant pas se trouver au dernier moment devant un problème de ravitaillement insurmontable.

Car ce voyage a un caractère officiel. Ce sont les représentants des anciens captifs de la Forêt Noire qui iront en délégation au cimetière de Villingen s'incliner devant le petit coin de terre où furent ensevelis leurs pauvres camarades dont tous les corps ont été rendus à leur terre natale.

Tout dans ce voyage, d'ailleurs, sera symbolique. Le camp n'existe plus, les baraques sont disparues, envolés les barbelés.

Mais le souvenir demeure. Quand les voyageurs fran-

chiront, avant leur entrée dans l'emplacement du camp, le petit pont qui enjambe la rivière, leur pensée ira vers les quinze mille captifs qui en 1940 empruntèrent le même chemin, le chemin de la Désespérance.

Puis ils reverront le Waldho et ses sapins, Kernach et son auberge Forelle, Schaffouse et sa boucle, Titisée et son lac...

Mais, avant d'accomplir leur émouvant pèlerinage, les voyageurs iront d'abord se rafraîchir à la Source de l'Amitié.

Ils assisteront le samedi 16 avril, à 20 heures, au banquet de l'Amicale des Vosges qui se déroulera dans le cadre accueillant du Vieux Moulin, à La Bresse. Le traiteur, notre ami Jeangeorges, a préparé, comme à l'accoutumée, un menu impeccable.

Nous donnons donc rendez-vous à tous nos amis de la région des Vosges à La Bresse, le samedi soir 16 avril 1960, pour fêter tous ensemble nos « VINGT ANS ».

H. Perron.

N.B. — La délégation vosgienne qui, sous la conduite de notre vice-président Homeyer,

s'est rendue en Allemagne pour y préparer notre séjour, a trouvé un cordial appui auprès de M. le Colonel, commandant les troupes françaises à Villingen. Nous le remercions bien vivement de son extrême obligeance.

## AVIS aux amis Lyonnais DEUX DATES A RETENIR

Le 10 AVRIL 1960, de 14 à 19 heures, nous organisons, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, à Lyon, une matinée dansante.

Nous avons besoin de quelques camarades pour nous assurer la caisse, le contrôle, le buffet, etc...

Le 29 MAI 1960, visite à nos camarades malades au sanatorium de Sainte-Foy-l'Argentière où, le même jour, le Groupement des Amicales de Camps de la Région lyonnaise organise une matinée de variétés. Les camarades qui désirent se joindre à la visite au sana le 29 mai sont priés de se faire inscrire au siège, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1<sup>er</sup>). Egalement seront reçus avec plaisir les dons tels que journaux, livres, que chacun voudra bien apporter pour nos malades.

meilleures amitiés et en particulier aux anciens de Balingen.

Notre ami Louis Delorme, à Trannes, par Jessains (Aube), nous envoie une liste d'adresses des anciens du Kdo 13722, à Mössingen (Kreis Tubingen-Wurtemberg). A tous il adresse ses sincères amitiés et son bon souvenir, sans oublier le Comité Directeur et la Rédaction du « Lien ».

(Merci, Delorme, de tes bons souhaits.)

Notre ami Marcel Mathieu, à Brienon, 2, rue Palériaux (Yonne), nous remercie du colis de Noël et nous signale que la situation s'améliore. Nous en sommes heureux et espérons que ce mieux continuera.

Notre ami Fernand Tanné, à Anneville-sur-Seine (Seine-Maritime), adresse son bon souvenir à ses anciens compagnons de captivité.

Que faisaient sur le champ de Courses du Lion d'Angers (Maine-et-Loire) notre trésorier Géhin et le pharmacien Lefort le lundi de Pâques 30 mars ? Notre papillon aurait-il une écurie de courses ?

Notre ami Henri Lorette, 54, rue Français, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), envoie un amical bonjour à tous et son bon souvenir aux anciens de Tutlingen.

Les camarades ci-après adressent à leurs anciens compagnons de captivité leurs bons vœux et souhaits, ainsi que l'expression de leur fraternelle amitié :

Robert Chaube, 90, rue Garibaldi, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

Robert Laubin, Epaignes (Eure).

Jean Thirion, receveur P.T.T., Sissonne (Aisne) (en particulier aux anciens du Kdo 22012, Chiron Barake).

André Avauillé, 3, Villa Grenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

André Hudan, 14, rue de la Félicité, Paris (17<sup>e</sup>).

Gabriel Crétin-Maitenaz, 22, rue M. de la Drôme, Romans (Drôme). (Merci pour notre Caisse d'entraide.)

Raymond Dupré, 40 bis, Grande-Rue, Chaville (Seine-et-Oise). (Amitiés aux anciens d'Ulm.)

Charles Grosceur, 2, rue Maleville, Paris (8<sup>e</sup>). (Merci pour notre Caisse d'entraide.)

Adrien Solans, Cité Scolaire, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). (Bon souvenir aux anciens du Waldo; l'ami Perron envoie au Petitou son amical souvenir.)

Jules Frey, 14, rue Thiers, Belfort (en particulier à ceux de Kappel).

Julien Rogier, directeur d'école honoraire, Novy (Ardennes) (en particulier à ceux de Villingen et de Taillingen).

Abbé Albert Busteau, Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).

Roger Kleisler, 22, rue Brochant, Paris (17<sup>e</sup>).

Raoul Bianchi, rue de la Gare, Pouxieux (Vosges).

Roger Ronfaut, 50, rue de la Monnaie, Troyes (Aube).

Alexis Desnouvaux, Aillhanville (Haute-Marne).

Louis Vallon, Damblain (Vosges). (Nous lui souhaitons une rapide guérison.)

Paul Liégeon, 93, rue St-Martin, Vesoul (Haute-Saône). (Merci pour notre Caisse de Secours.)

Armand Bienfait, 161 rue Lecourbe, Paris.

Docteur Raymond Damasio, 19, rue Duphot, Paris.

René Boudet, 1, rue Plenet Lyon.

P. Lesaut, 11, rue de la Briche, Saint-Denis (Seine).

Camille Brière, 3, rue de Rethondes, Asnières (Seine).

Georges Pontécaille, Amerey, par Xertigny (Vosges).

Lucien Chevalier, 5, rue Danville, Paris (14<sup>e</sup>) (en particulier aux amis de Schramberg).

Robert Bordhore, rue de Pouilly, Magny (Moselle). (Merci pour les bons vœux.)

Médecin lieutenant-colonel Paul Payrau, 52, rue de la Tourelle, Boulogne-sur-Seine (Seine). (Merci pour notre Caisse de Secours.)

Maurice Berteaux, Bourg-Fidèle (Ardennes).

Charles Bouilly, 18, rue Bois-le-Vent, Paris (6<sup>e</sup>).

Henri Lorette, 54, rue Français, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

H. Hennion, 47, boulevard de Ménilmontant, Paris (11<sup>e</sup>). (Avec nos vœux de prompt rétablissement.)

Gaston Huguet, 16, rue Ed.-Augras, Châteauroux (Indre).

René Lamaze, S.N.C.F., Centre St-Léonard (Vosges).

## ...du V B

Louis Picart, St-Christ, par Brie (Somme) (en particulier à ceux du Kommando de Leutkirch).

Marcel Grand, boulanger, Fayet (Aveyron).

Simon Simonin, 1, place de la Liberté, Arc-les-Grays (Haute-Saône).

Joseph Ernewein, Maurupt-le-Montois, par Pargny-sur-Saulx (Marne) (en particulier aux anciens du Waldho).

Christian Giron, 66, rue du Faubourg Bonnefoy, Toulouse (Haute-Garonne), nous signale son changement d'adresse au 122, Cité de la Jeunesse.

Joseph Terraubella, 27 bis, rue J.-Maridor, Paris (15<sup>e</sup>).

Léon Crévissier, 3, rue des Boutons-d'Or, Limoges (Haute-Vienne).

Robert Schmitt, 10, rue de Puebla, Lille (Nord) (en particulier à tous ceux de l'ancien Kommando d'Ebingen).

(Voir la suite page 4)

## « LE LIEN » VOUS PLAÎT-IL ?

SI OUI,  
COMMUNIQUEZ-LE  
AUX CAMARADES  
QUE  
VOUS RENCONTREZ.

DONNEZ-NOUS  
VOS SUGGESTIONS,  
ENVOYEZ-NOUS  
DES ARTICLES.

MERCI !

## Courrier...

Un autre toubib du Waldho, notre ami le médecin-commandant Damazio, s'excuse de n'avoir pu assister à notre Assemblée générale et trouve parfaitement raisonnable l'élévation du chiffre de la cotisation et même comprend fort bien qu'à son nouveau taux la situation financière restera difficile, si l'on prend en considération la noble mission de camaraderie et d'entraide à laquelle l'Amicale se consacre et qui, dit-il, mérite toute la reconnaissance des anciens P.G. du V B.

(Nous sommes heureux et fiers de l'attestation de nos camarades docteurs. Le Corps médical a su par sa conduite irréprochable en captivité s'attirer l'estime de tous les prisonniers. Et la fierté de l'Amicale c'est de les compter au premier rang de l'entraide et de la solidarité.)

Notre ami l'abbé G. Buis, 22, rue Saint-Michel, à Menton (Alpes-Maritimes), nous adresse l'expression de ses sentiments les meilleurs et l'assurance de son fidèle et amical souvenir.

Notre ami Noël Vigier, de Sainte-Foy-la-Grande, envoie à tous ses

Voulez-vous que votre Amicale soit plus vivante ?...  
OUI !...

Donnez - lui en les moyens !  
AIDEZ-LA !...

Par votre concours personnel,

Par votre cotisation,

Par votre propagande...

POUR : nos veuves,  
nos orphelins,  
nos malades.





## Textes et...

### Améliorations

Dans une conférence de presse, et au cours des manifestations pour le 44<sup>e</sup> anniversaire de la sanglante bataille de Verdun, M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a annoncé que les A.C. âgés de 65 ans retrouveront la retraite au budget de 1961... C'est tout de même une heureuse nouvelle que nous sommes particulièrement satisfaits de saluer en toute objectivité.

Nous le faisons sans arrière-pensée.

Cependant nous ne pouvons oublier l'ordonnance brutale du 31 décembre 1958 qui supprimait la retraite à la grande majorité des

anciens combattants, et cette promesse ne concerne que les A.C. âgés de 65 ans et plus; mais les autres qui avaient été touchés par cette ordonnance, il faut y penser aussi, car enfin il existait une grande catégorie d'A.C. moins âgés qui touchaient une retraite, certes moindre, mais qui aurait dû être rétablie et également revalorisée.

C'est un début, certes, et nous l'apprécions, mais nous ne pouvons nous en contenter... car nous ne revendiquons pas, nous demandons simplement que soit rétabli ce qui avait été supprimé et qui EXISTAIT BEL ET BIEN.

Alors, confiance, et attendons en souhaitant que le budget 1961 rétablisse la retraite des A.C. complètement.

Nous avons été heureux d'apprendre également, au cours de cette conférence de presse, que, pour les deux premiers enfants des veuves de guerre, une augmentation avait eu lieu.

M. le Ministre espère assurer la revalorisation des pensions des veuves de guerre, il espère augmenter le nombre de lits des paraplégiques aux Invalides, l'extension de Viry-Chatillon est prévue pour 1961. Projet de construction pour les blessés crâniens et trépanés, souvent trop délaissés, expose M. le Ministre. Un projet, égale-

ment qualifié par lui-même d'ambitieux, afin d'adoindre à Viry-Chatillon un centre de rééducation de très grands mutilés.

Et enfin une réunion, au début de 1961, des diverses Associations d'A.C. en vue d'examiner avec elles un nouveau catalogue des vœux rénové pour le budget 1962.

Devant autant de bonnes volontés que nous sommes heureux, après avoir tant protesté, tant lutté, de saluer, nous souhaitons très sincèrement que « Notre » Ministre trouve des échos favorables auprès de son collègue des Finances... Nous serons les premiers à crier VICTOIRE... non pas pour NOUS, mais pour TOUS...

Attendons donc l'avenir avec confiance, restons vigilants et soyons toujours prêts à rappeler dans leur application toutes les promesses qui nous sont si souvent faites... N'oublions pas non plus la brûlante question des Offices, question qui nous tient tant à cœur...

Marcel Simonneau.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Paris, le 4 février 1960.

Le Directeur de l'Office National à Messieurs les Préfets (Services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Avantages tarifaires consentis aux grands invalides de guerre par les compagnies aériennes françaises. Circulaire B-1894 du 3 octobre 1955.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après accord conclu au sein de l'Association des Transporteurs aériens de la Zone Franc, les grands invalides de guerre pourront désormais obtenir, des compagnies aériennes françaises, la ré-

duction de 20 %, sur présentation de la carte de pensionné à 100 % délivrée par les Directions interdépartementales des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à défaut des documents mentionnés aux alinéas a, b et c de la circulaire B-1894 du 3 octobre 1955.

Je vous précise que le texte instituant la carte dont il s'agit est la circulaire n° 0699 SE/1 en date du 29 juin 1939 du Ministère des Anciens Combattants et Pensionnés, Direction de la Liquidation des pensions (cf. Bulletin de l'Office National : Juillet 1939, page 546).

Henri VIGUIER.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Paris, le 8 février 1960.

Le Directeur de l'Office National à Messieurs les Préfets (Services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1950. Voyage des veuves et des orphelins de guerre au tarif des congés payés. J'ai l'honneur de vous transmet-

tre ci-joint copie d'une lettre en date du 9 janvier 1960, adressée par la Direction commerciale de la Société Nationale des Chemins de Fer Français à M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Ce document expose les simplifications apportées, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1960, à certaines modalités d'application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1950 aux veuves et aux orphelins de guerre.

Il supprime :

1° la formalité de timbrage des cartes de réduction des intéressés, par les agents de la S.N.C.F., lors de la remise des billets à tarif réduit;

2° l'obligation, pour les bénéficiaires, de présenter aux guichets, à l'appui de ces cartes, le titre de pension justifiant de leur qualité.

En ce qui concerne le premier point, l'Office National prendra toutes dispositions pour modifier, dans le sens indiqué, le modèle actuellement en service. Vous continuerez donc provisoirement à utiliser les titres en votre possession.

Par contre, en ce qui concerne le second point, il vous appartient d'informer les usagers que, désormais, la carte délivrée par vos soins a seule force probante aux

# FRÉJUS

Roger Monteux s'étant rendu de nouveau à Fréjus pour remettre à son responsable local, Gallard, le reliquat de la collecte effectuée au sein de l'U.N.A.C. et qui s'est élevée à 125.000 anciens francs, et la collecte du Groupement des Amicales de Camps de la Région lyonnaise, pour une somme de 61.650 francs, nous fait savoir que le nombre d'anciens P.G. sinistrés est maintenant de 40.

Gallard a remis à Monteux le petit mot suivant, tracé, certes, très rapidement, étant donné son gros travail actuellement sur place, mais com-

**PAQUES 60 A MARSEILLE**  
L'Amicale Nationale des Stalags III tiendra son 9<sup>e</sup> Congrès National Extraordinaire les 16, 17 et 18 avril 1960 à Marseille.

Tous les membres des Bouches-du-Rhône et environs de toutes les Amicales y sont très cordialement invités.

Le programme complet vous sera adressé avec une fraternelle invitation. Répondez-y rapidement et assistez nombreux à cette « première réunion U.N.A.C. » à Marseille.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à notre délégué : André MORINO, 45, bd Tellène, à Marseille.

Et huit jours plus tard, le dimanche 24 avril, réunion « U.N.A.C.-III » à Nice.

Vous serez convoqués en temps utile.

Pour tous renseignements, adressez-vous à notre délégué : Roger MONTEUX, 14, avenue Valdiletta, à Nice.

bien sincère et spontané :

« Fréjus, le 10-2-60.

« Mes chers camarades,

« Avec tous mes remerciements et très touché du geste fraternel de la solidarité que vous avez bien voulu faire pour nos camarades P.G. sinistrés.

« Croyez, chers camarades, à ma profonde reconnaissance et à mon éternelle amitié. »

Le Président de la Section de Fréjus :  
Clément Gallard,  
Fabrique de bouchons,  
Rue Joseph-Aubenas,  
Fréjus (Var).

Ces remerciements s'adressent à toutes les Amicales Nationales, au Groupement lyonnais, et à tous ceux de nos camarades qui ont répondu à notre appel. Marcel Simonneau.



## Calendrier des manifestations du Club du Bouthéon

1<sup>er</sup> lundi de chaque mois  
Dîner des Stalags VA-V C.

1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois  
Dîner du Stalag V B.

1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois  
Dîner des Stalags XII.

Dimanche 27 mars 1960  
Stalags VA-V C : Assemblées générales. Banquet.

Samedi 2 avril 1960  
Assemblée générale de l'U.N.A.C.

Samedi 23 avril 1960  
Assemblée générale de Rawaruska (325)

## Hommage à Julien TOUCANE

L'Amicale Nationale des XII, le Club du Bouthéon et l'U.N.A.C. se sont associés pour rendre tous en même temps, avec le même cœur, la même pensée, un hommage à Julien Toucane, leur ancien président à tous les trois, en inaugurant, ce samedi 13 février, son buste en bronze qui, désormais, demeurera dans ce magnifique salon de notre Maison baptisé déjà de son nom.

Cérémonie très simple, en présence de son fils et de sa bru, mais combien sincère de la part de tous ceux qui, très nombreux, ont assisté à cette inauguration.

Tour à tour, le secrétaire

général de l'U.N.A.C., Jager, président de l'Amicale des XII, et René Seydoux, président de l'U.N.A.C., remercièrent tous les amis de Toucane présents, rappelés ce qu'a été notre cher Toucane et la peine que nous en ressentions encore.

L'émotion générale fut une preuve que chacun gardait de notre grand Toucane un souvenir impérissable et que nous savions tout ce que nous lui devons au sein de cette Grande Maison qui fut la sienne et est maintenant la nôtre.

Non, jamais, nous ne pourrions l'oublier.

Marcel Simonneau.

## Retraite mutualiste

Tous nos camarades, titulaires de la carte du combattant, qui veulent adhérer à la Retraite mutualiste, avec participation de l'Etat pour 25 %, doivent le faire avant le 13 décembre prochain.

Après cette date la participation de l'Etat sera réduite de moitié.

A savoir également que les versements effectués au titre de la Retraite mutualiste des anciens combattants sont déductibles des revenus soumis à la surtaxe progressive dans

la limite d'une retraite de 720 NF.

En vous adressant à votre Amicale, l'U.N.A.C. sera à même de vous diriger, pour cette retraite, vers un organisme spécialisé.

Marcel Simonneau.

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.  
**CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI**  
(Ancien P.G.)  
MONTHELON (Marne)  
Demandes pris et conditions

### Sous-Vêtements



Qualité parfaite



Chemise parfaite

## Pour tous vos achats, assurez-vous la garantie du "G.E.A."

En utilisant son carnet d'achats, vous pouvez bénéficier de prix de Gros, de Fabrique ou de remises de l'ordre de 10 à 25 % sur tous achats de :

AMEUBLEMENT, APPAREILS MENAGERS de toutes marques, APPAREILS de CHAUFFAGE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE, HORLOGERIE, MAROQUINERIE, ARTICLES DE VOYAGE, TISSUS, HABILLEMENT, CHAUSSURES, FOURRURES, LINGERIE, BONNETERIE, LINGE DE MAISON, RADIO et TELEVISION, PHOTO et CINEMA, OPTIQUE et LUNETTERIE, CRISTAUX et PORCELAINES, COUTELLERIE, PEINTURES et PAPIERS PEINTS, PAPETERIE, LIBRAIRIE, PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, OUTILLAGE, CYCLES et MOTOS, ACCESSOIRES D'AUTOS, VOITURES D'ENFANTS, JOUETS, ARTICLES DE SPORT ET CAMPING, tous les COMBUSTIBLES, etc., etc., etc.

Tous les amicalistes habitant la Seine ou tous les autres départements peuvent obtenir un carnet d'achats leur permettant de juger eux-mêmes des avantages ainsi offerts par des commerçants de premier ordre de la capitale et minutieusement sélectionnés par le « GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS », organisme réputé sur le plan national.

Il suffit de retourner le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi, au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

Veuillez m'adresser GRATUITEMENT, sans engagement de ma part et par retour, un carnet d'achats accompagné de votre catalogue général.

NOM ..... Profession .....

Adresse .....

Profitez-en également pour réclamer le TARIF GENERAL des articles du nouveau RAYON d'ALIMENTATION que vient d'ouvrir le G.E.A. depuis le 15 octobre dernier, en ses bureaux, rue Martel.

— Servez-vous de votre carnet d'achats —  
— Utilisez les facilités de paiement —  
— Vous ferez de vraies économies —

## MEDIGIS

GRILL-ROOM

4, place Edmond-Rostand  
DAN. 46-06  
Face aux Jardins du Luxembourg

Direction : Ex-V A Serge Olschanezky

Cuisine soignée préparée sous vos yeux  
Cave réputée

Repas : de 10 à 15 N.F.

Ouvert tous les jours

Service rapide



yeux des agents de la S.N.C.F., tant à l'occasion du retrait des billets qu'à celle d'un contrôle en cours de voyage.

Enfin, vous voudrez bien indiquer aux intéressés qu'aux termes d'une communication du ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme en date du 21 janvier 1960, se référant au chapitre 3 du Titre VIII du Tarif des dispositions diverses de la S.N.C.F., « le titulaire de la carte et ses ayants droit peuvent voyager en deux groupes tant à l'aller qu'au retour ».

Il est toutefois précisé, dans le même document, que « la possibilité d'user de cette facilité est subordonnée, pour l'ensemble des voyageurs, au respect des règles suivantes :

« — le prix du voyage doit être payé en une seule fois;

« — l'origine de la validité des billets est la même pour chacun des participants;

« — le parcours doit être identique;

« — les modifications du contrat de transport pour prolongement de parcours aller et retour ou changement d'itinéraire s'appliquent obligatoirement aux deux groupes de voyageurs ».

Vous trouverez, joint à la présente circulaire, un feuillet de mise à jour du Document R.1-1959 relativement à ces nouvelles dispositions.

Le Directeur de l'Office National,  
Henri VIGUIER.

Société Nationale  
des Chemins de Fer Français  
Direction Commerciale

Paris, le 9 janvier 1960.

Monsieur le Ministre  
des Anciens Combattants  
Paris.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports a homologué, par lettre n° 4199.P du 30 décembre 1959, une proposition de tarif que nous lui avons soumise, tendant :

— à supprimer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1960, le timbrage des cartes présentées par les pensionnés ou retraités : extrait d'inscription au registre des pensions..., carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale, carte spéciale de réduction délivrée par certains régimes spéciaux de retraite ou pension, par

les Offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre ou par la Caisse des Dépôts et Consignations, notification d'attribution d'une allocation spéciale de vieillesse ainsi que des cartes sociales des économiquement faibles;

— à supprimer, à la même date,

## Distinction

Nous n'apprenons que maintenant que notre grand ami Alexis Bonnet, président de l'Association Départementale des Anciens P.G. Sarthois, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire, par décret du 29 décembre dernier.

Les liens profonds qui nous unissent au département de la Sarthe, et la fraternité que nous partageons avec nos camarades de ce département, augmentent encore la joie que nous éprouvons en apprenant, malheureusement tardivement, cette nomination bien méritée.

Nos félicitations n'en restent pas moins aussi spontanées, sincères et profondes. Bravo Bonnet, et affectueuses pensées de tous nos enfants qui passent, chaque année, de si bonnes et belles vacances dans la Sarthe.

Marcel Simonneau.

## Concours de Boules des Lyonnais

Le concours de boules annuel du Groupement des Amicales de Camps de la Région lyonnaise aura lieu, cette année, le

**DIMANCHE 22 MAI**

Stade bouliste du pont Pasteur à Lyon

Pour cette manifestation, renseignements au siège du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, à Lyon.

la production du titre de pension ou de retraite pour les retraités qui présentent la carte spéciale de réduction délivrée par les caisses de retraite, les Offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'il n'y aura donc plus lieu, dorénavant, de faire imprimer de cases « S.N.C.F. » sur les cartes spéciales de réduction destinées à certaines veuves et orphelins de guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

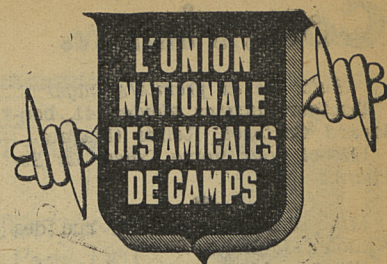
Pour le Directeur Commercial,  
Le Chef adjoint  
de la Direction commerciale,  
signé : MOHIER.

Office National  
des Anciens Combattants  
et Victimes de Guerre

Paris, le 8 février 1960.

MISE A JOUR N° 3  
DU DOCUMENT R.1-1959

Page 81. — Le dernier alinéa du paragraphe « Modalités d'application » est modifié et complété de la façon suivante :



## ...Documents

— le voyage peut s'effectuer en deux groupes tant à l'aller qu'au retour, sous réserve que le prix du voyage soit payé en une seule fois, l'origine de la validité des billets soit la même pour chacun des participants, le parcours soit identique, les modifications du contrat de transport pour prolongement de parcours aller et retour ou changement d'itinéraire s'appliquent obligatoirement aux deux groupes de voyageurs.

L'alinéa suivant est ajouté au paragraphe « Formalités à remplir » :

— Cette carte a seule force probante tant à l'occasion du retrait des billets qu'à celle d'un contrôle éventuel en cours de voyage.

## Mémorial de la Captivité

Dans chaque Amicale, nos camarades profitent de l'envoi de leur cotisation 1960 pour y joindre leur participation au mémorial de la captivité.

Je me permets d'insister encore aujourd'hui pour l'érection de ce GRAND MONUMENT qui nous tient tant à cœur puisqu'il honore la mémoire de nos chers camarades décédés en captivité.

C'est pour nous, amicalistes, un devoir sacré, et chaque Amicale dont est composée l'Union Nationale des Amicales de Camps doit montrer l'exemple. Nous nous honorons, à juste titre d'ailleurs, des magnifiques et extraordinaires résultats obtenus, dans

toutes les Amicales, sur le plan social, et cela dans toute la France; alors nous devons faire le geste normal et logique pour que ce monument soit digne de ceux d'entre nous qui n'ont pas revu leur famille, leur pays...

Pensez donc à ce monument, qui sera bien à nous, à VOUS, et n'attendez plus pour faire parvenir, à votre Amicale respective, votre large participation commandée avant tout par votre cœur.

Il est inutile, j'en suis certain, d'insister davantage, vous avez tous compris... Merci.

Marcel Simonneau,  
Secrétaire général.

## L'insigne « G.I.G. » sur les autos des grands mutilés

Le Comité d'Entente des Grands Invalides a obtenu du préfet de Police qu'une plaque métallique ovale portant les lettres G.I.G. (grands invalides de guerre), puisse désormais être apposée à l'avant et à l'arrière des voitures de tourisme appartenant à nos camarades réformés à 85 % au moins.

Ces plaques sont destinées à attirer l'attention des agents de l'autorité, qui sont invités à manifester une bienveillance toute particulière à l'égard des grands invalides.

Les plaques G.I.G. ne doivent pas être visibles lorsque l'automobile n'est pas occupée par le mutilé en personne. Dans ce cas, des caches noirs caoutchoutés, livrés avec les plaques, devront être placés sur ces plaques pour en dissimuler l'inscription. Elles sont matriculées et répertoriées sur un registre spécial au Comité d'Entente des Grands Invalides afin d'éviter toute fraude ou double emploi. Le contrôle sera, en effet, très sérieux

et les plaques seront retirées en cas de fraude ou d'irrégularité.

Le Comité d'Entente des Grands Invalides transmet à l'autorité compétente la demande, qui doit être accompagnée des copies conformes ou photocopies des documents suivants :

1° Dernière pièce de pension (décision primitive ou, à défaut, certificat modèle 15);

2° Carte d'invalidité à double barre bleue ou double barre rouge comportant la mention « Station debout pénible »;

3° Carte grise au nom du mutilé ou de son conjoint;

4° Vignette gratis. Il devra être joint un mandat d'un montant de 1.400 francs.

Il est précisé que ces dispositions ne sont valables que pour le département de la Seine. Toutefois, le Comité d'Entente des Grands Invalides invite ses sections départementales à demander aux préfets d'accorder la même autorisation.

## LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS A LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

Jeudi 25 février, M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, a tressé sa cuiller dans notre bouthéon, pour employer l'expression dont il s'est servi lui-même.

Malgré un préavis très court, la plupart des Amicales étaient présentes, et, Pagay avait réussi à être avec nous; le nombre des participants a porté témoignage de la santé de l'U.N.A.C.

Ce n'est pas la première fois qu'un membre du gouvernement vient à la Maison des Amicales, mais c'est bien la première fois que l'un d'entre eux dîne avec nous. Comme il était convenu, la réception fut simple et c'est entre camarades que nous nous sommes retrouvés, ceci dit sans manquer au respect que nous devons au ministre de tutelle. Il n'y eut donc pas de discours, ni de questions longuement préparées à l'avance auxquelles font écho des réponses non moins préparées, ménageant la chèvre et le chou; chacun a dit ce qu'il avait à dire et la bienvenue de Berthet, l'allocation de Seydoux, le propos du ministre ont montré que les anciens prisonniers de guerre, lorsqu'ils veulent, retrouvent le climat de sympathie et de tolérance de la captivité.

Nous avons laissé de côté les problèmes dont il appartient à l'électeur de faire avancer la solution, pour insister

sur ce qui nous unit : l'entraide et l'amitié.

On admettra volontiers que la séparation entre le « citoyen électeur » et le « citoyen ancien prisonnier » est arbitraire et quelquefois très fragile; mais elle peut être utile, voire nécessaire, comme nous l'avons prouvé pendant les cinq années noires, usant les uns

vis-à-vis des autres d'une compréhension qui n'était pas aveuglement et d'une tolérance qui n'était pas lâcheté.

Notre ennemi commun était la misère physique et morale alors personnalisée par le géolier : le géolier a disparu, mais non la misère. Nous luttons contre elle avec nos moyens, nos seuls et modestes moyens,

fauté d'avoir su, au moment du retour, communiquer aux autres le sentiments de notre fraternité.

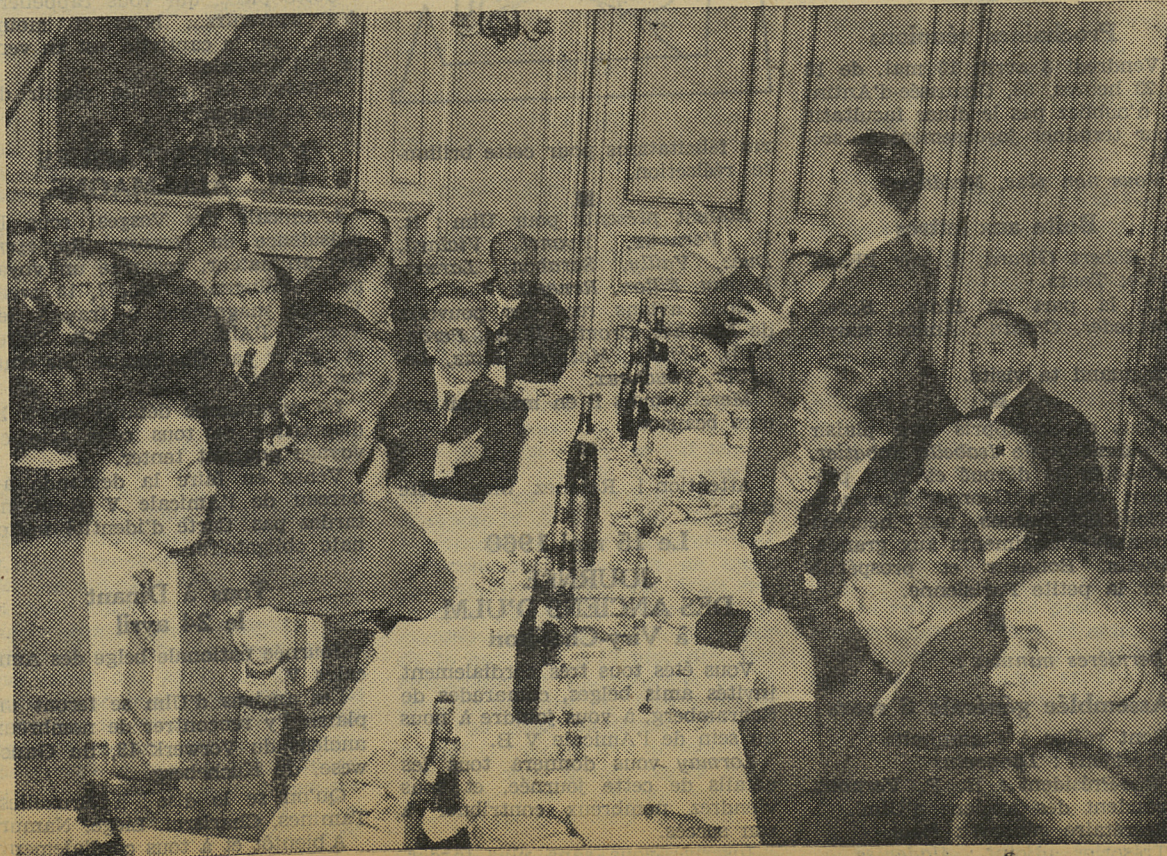
Cette impuissance à transmettre ce qui ne devrait pas être une vertu, mais un réflexe, nous rend parfois timides dans nos récriminations, mais heureusement elle nous garde exigeants pour ce qui concerne le

respect que nous devons avoir les uns pour les autres. C'est cela l'esprit qui nous anime, c'est bien ainsi que vous l'avez compris, Monsieur le Ministre ?  
René Seydoux.

Ont assisté au banquet:  
M. Liscoët, attaché de cabinet, accompagnant M. le Ministre.  
Le Bureau de l'U.N.A.C. était représenté par :  
René Seydoux, président Of. X C.  
M. Talamon et M. Berthet, vice-présidents Of. VI et St. VII.  
M. Simonneau, secrétaire général, Stalag III.  
M. Langevin, secrétaire adjoint, V B.  
M. Lautar, trésorier, I A-I B.  
M. Bernheim, trésorier adjoint, VI.  
MM. Rochereau, Riché, Barrier, XVII B, IV A, II B.  
M. Sabarly, XII.

Le Club du Bouthéon par :  
Berthet, président (VII).  
Bailly, secrétaire général (I A-I B).  
Michel, trésorier (III).  
Vila (IX C).

Les Amicales nationales par :  
I A-I B : Bailly, Lautier.  
II B : Barrier.  
II C : Tarin, Ropagnol.  
III : Simonneau, Michel.  
IV A : Riché, Scheid.  
V A : Fromentin, Ferger.  
V B : Langevin, Rose.  
V C : Soret.  
VI : Bernheim, Hantisse.  
VII : Lucien, Berthet.  
IX C : Vila, Corjux.  
XII : Sabarly, Jager.  
XIII : Vaillant, Kworth.  
XVII B : Rochereau, Jeanvoine.  
XVIII : Gain, Geoffroy.  
325 : Pruwot, Destibardes.  
369 : Tanneur, Léquipe.  
A.P.G.I.S. : Brugial, Rof.  
Ofag II B : Perdrizet.  
I A Aspirants : Br.  
Ofag X B : Ball.



Le Ministre des Anciens Combattants pendant son allocation



## Courrier...

(Suite de la première page)  
Docteur Jacques Meuley, 41, boulevard Carteret, Reims (Marne).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Mme Suzanne Uhl, 77, rue des Vallons, Mulhouse.  
(Nous remercions la marraine du V B de son don généreux pour notre Caisse d'Entr'aide.)

Paul Lorenzi, 7, rue du Mont-Valérien, Suresnes (Seine) (en particulier à ceux de Tailfingen).

Abbé Le Tessier, aumônier Blon, Vaudry, par Vire (Calvados) (en particulier aux anciens de St-Gorgen).

Albert Legay, rue Pasteur, Courcelles-lès-Lens (Pas-de-Calais).

R. Moreux, 50, avenue Gambetta, La Charité-sur-Loire (Nièvre).

Maurice André, G.R. Caserne Lt-Moyne, Orange (Vaucluse) (en particulier à tous les anciens de Messkirch).

Marcel Mellot, menuisier, 6, avenue du Colonel-Driant, Arcis-sur-Aube (Aube) (en particulier aux anciens de Messkirch, Grumbach et Waldshut).

Louis Bonhomme, Colombey-les-2-Eglises (Haute-Marne).

Marcel Leveau, 39, allée des Ormes, Le Perreux (Seine).

Robert Chaubé, 90, rue Garibaldi, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

(Merci pour la vente des billets.)  
Pierre Fournet, 46, rue de Noyon, Roye (Somme).

Michel Charlier, 9, allée des Hétrales, Le Raincy (S.-et-O.).

Frédéric Laurens, 110, rue Henry-Litoff, Bois-Colombes (Seine) (particulièrement aux anciens de Schramberg).

Gilbert Mons, peintre, Noaillan (Gironde) (en particulier aux camarades de Berau-Halve et de St-Georges).

Jean Tanguy, 48, rue Ch.-Dupont, Auchel (Pas-de-Calais).

Marcel Lebreton, chez M. Martin, Cité des Castors, Les Clayes-sous-Bois (Seine-et-Oise).

Virgile Pion, boulevard des Plaines, Saint-Raphaël (Var).

Barty-Guéry, rue Notre-Dame, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Roger Soyeux, Lislet, par Montcornet (Aisne).

Paul Douet, 18, rue Ch.-Bridou, Le Perreux (Seine).

Jean Desnoes, 100, avenue Kléber, Paris.

**FABRIQUE DE MEUBLES**  
7 ter, avenue de St-Mandé  
Paris (XII<sup>e</sup>)

**RYSTO Raymond**  
Ex-No 1308  
Membre de l'Amicale No 143

**SALLES A MANGER  
CHAMBRES  
A COUCHER  
ENSEMBLE STUDIO**

**DÉPOSITAIRE  
DE FABRIQUES  
Cuisines modernes  
Eléments, tables  
Sièges modernes  
rustiques et basques  
Sièges de jardin  
Pliants, Transats**

Prix marqués  
en chiffres connus

Facilités de paiement  
sur demande

Prix spéciaux  
aux Membres de l'Amicale

**Pour tous renseignements  
n'hésitez pas  
à téléphoner ou à écrire**

Tél. DIDerot 45-07  
Métro: NATION

Marcel Nadler, 7, rue Plument, Ile-Saint-Denis (Seine).

Joseph Corbier, Pelligny (Meurthe-et-Moselle).

Maurice Loonis, 31, avenue Masson-Beau, Hazebrouck (Nord).

Emile Stevenet, 4, boulevard François-Albert, Poitiers (Vienne).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Jean Picolet, Domaine de Laval, Marcy-l'Etoile (Rhône).

Octave Clavier, Faverolles, par Montrichard (Loir-et-Cher) (en particulier à tous les copains du Kdo 28010 St-Gorgen).  
(Merci pour notre Caisse d'Entr'aide.)

Pierre Vivier, Ste-Marie-outre-l'Eau, par Pontforge (Calvados) (en particulier aux anciens du Waldho).

Armand Desseigne, 49, boulevard du Lycée, Vanves (Seine).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Paul Dion, 21, rue de la République, Nancy (Meurthe-et-Moselle) (en particulier à ceux du camp et du Waldho).

Nous adressons à notre ami Dion nos condoléances émues et toute notre sympathie attristée pour le grand deuil qui vient de le frapper. En effet notre ami nous a fait part du décès de son père et de celui de sa mère survenus à cinq mois d'intervalle. Puisse la sollicitude de ses anciens compagnons de misère atténuer sa grande douleur.

Abbé Paul Lamerand, 22, rue du Quesnoy, Wambrechies (Nord).

André Darchis, 15, allée Descartes, Nanterre (Seine).

Pierre Louis, 20, rue du Temple, Auxerre (Yonne) (en particulier aux camarades des Kommandos de Sigmaringen et de Krauchenwies).

Antoine Olive, 3, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (3<sup>e</sup>).

Louis Talabot, 7, rue de la République, Loches (Indre-et-Loire).

Marcel Jallon, à Lusse (Vosges) (en particulier aux camarades du Kdo 70 RO, Clach-Lenz).

Albert Foucher, 19, allée de Bellevue, Le Raincy (Seine-et-Oise).

Georges Bucher, 5, rue Charles-Gide, Champigny-sur-Marne (Seine) (en particulier à Halley, un

## NOS DEUILS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de notre ami René Pelletier, 4, rue de Rocroy, à Paris. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de notre pauvre camarade et l'assurons de notre entière sympathie.  
Nos amis Lemye et Bonnefoy, en tant qu'amis personnels du défunt et anciens des Kommandos d'Effingen et de Tailfingen, représentaient l'Amicale aux obsèques.

Notre ami Henri Faure, membre du Bureau National de l'Amicale V B, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous présentons à notre ami les sincères condoléances de ses anciens compagnons de captivité. L'Amicale prend part à son chagrin et le prie de trouver ici l'expression de l'affectueuse sollicitude de ses amis du Comité Directeur.

Notre ami François Tassin, à Solerieux, par Baugy (Cher), nous fait part du décès de sa fille, 19 ans. Nous nous inclinons devant la grande douleur de notre camarade et le prions de recevoir ici la grande sympathie attristée de ses anciens compagnons de captivité.

ancien du 155 R.A.P., et Lavigne, de l'usine Ramie, Emmendingen).

Pierre Jean, C. I., rue Blanquerie, St-Hippolyte-du-Ford (Gard).

André Domergue, 2, place Ferdinand-Brunot, Paris (14<sup>e</sup>).

Pierre Genet, 3, rue de Toul, Metz (Moselle).

Alexis Thual, 16, rue de la Gare, Châtillon-sous-Bagneux (Seine) (en particulier à ceux de Balingen et de Tailfingen).

Pierre Desforges, 9, rue Bulot, Vichy (Allier).

Abbé Boudet, Meracq, par Arzacq (Basses-Pyrénées).

Bernard Pelfrene, Harcanville-Doudeville (Seine-Maritime).

(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Pierre Lavergne, 75, avenue Rouget-de-l'Isle, Vitry-sur-Seine (Seine).

Charles Tournois, Bienville (Haute-Marne).

Georges Lorient, 12, rue Montmartre, Paris (1<sup>er</sup>).

Georges Martin, 21, rue de Marzy, Nevers (Nièvre).

François Schmitt, Cité 39, Mirecourt (Vosges).

Désiré Hanry, 24, rue du Docteur-Yersin, Lille (Nord).

Edmond Raffin, 6, rue Angelier, Chambéry (Savoie).

Pierre Vincenti, Douanes, Argentières (Haute-Savoie).

Georges Jonas, 17, Cité des Binottes, Baccarat (Meurthe-et-Moselle) (en particulier aux anciens du Kommando de Mengen).

Georges Halley, 44, avenue des Etats-Unis, Chaumont (Haute-Marne).

F. Pothier, 16, avenue J.-Jaurès, Beauchamp (Seine-et-Oise).

Joseph Santolini, 21, rue Lépine-Marcel, Colombes (Seine).

Roger Laison, 102 bis, rue Pierre-de-Montreuil, Montreuil (Seine).

Guy Bruant, instituteur, rue des Erables, Olivet (Loiret).  
(Amitiés de Perron à toute la famille et bon souvenir au sympathique chansonnier Waldho.)

René Duval, 52, rue de la Fosse-aux-Moines, Montmorency (Seine-et-Oise).

Georges Lefèvre, couvreur, Bonneuil-les-Eaux (Oise).

Gaston Blin, 46, rue Raymond-Lossierand, Paris (14<sup>e</sup>).

René Petitjean, 5, impasse de Mulhouse, Thaan (Vosges).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Pierre Heuze, rue du Gaz, Lieux (Calvados).

Eugène Lerille, 23, rue J.-B.-Legendre, Drancy (Seine).

C. Foulon, rue du Moulin, Nouzonville (Ardennes).

Maximin Jagou, Montlieu (Charente-Maritime).

Georges Pavat, 112, rue de la Tête-d'Or, Lyon.

André Martinet, 56, rue du Coq, Bar-le-Duc (Meuse).

Marcel Le Goueff, 27, rue de Bel-Air, Vannes (Morbihan) (en particulier aux anciens de Zimmern).

Paul Thilloz, 39, rue de Gand, Pont-de-Nieppe (Nord).

## ...du V B

Lucien Boucher, 17, rue J.-Jaurès, La Ville d'AY (Marne).

Albert Debeir, 11, chemin des Margueritois, rue N° 1, Thumesnil (Nord).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Lucien Raulin, 2, rue du Gibet, Montigny-lès-Metz (Moselle) (en particulier à ceux de Tuttligen, Chiron Baraques).

Arthur Charrier, Gare, St-Martin-de-la-Place (Maine-et-Loire) (en particulier aux anciens de Schramberg).

Jean Nassoy, 37, avenue de la République, La Ferté-Bernard (Sarthe).

Jacques Diegelmann, Château de Belval, par La Petite-Raon (Vosges).

André Palisse, directeur travaux, 5, rue Besançon, Oran.

Le R.P. Jubert, Institut Lochabain, Cannes (Alpes-Maritimes). (en particulier aux anciens du Waldho).

Docteur Maurice Auzias, rue aux Reliques, Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Abbé Gabriel Buis, 22, rue St-Michel, Menton (Alpes-Maritimes).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Abel Médard, 23, rue St-Victor, Epernay (Marne).

Marcel Roth, 129, rue Jules-Guesde, Ormesson-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Antoine Petitjean, 9, rue Branly, Issy-les-Moulineaux (Seine).  
(Merci pour notre Caisse de Secours et bon souvenir au sympathique directeur de la Troupe du Waldho.)

Charles Wenger, inspecteur P.T. T., Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Léon Apchain, 42, rue de Lunéville, Saint-Quentin (Aisne).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Jean Quichaud, 41, rue Vignon, Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).  
(Merci pour notre Caisse de Secours.)

Jules Bessonmeau, Cité du Chaperon-Vert, Bât. BI, 2<sup>e</sup> Avenue, Gentilly (Seine).

Paul Chapuis, 29, avenue Sainte-Anne, Laxou (Meurthe-et-Moselle).

Georges Liger, 58, rue Pierre-Michot, St-Doulchard (Cher).

Georges Leroy, 9, avenue du Général-de-Gaulle, Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

Roger Arrodeau, 11, rue de Londres, Paris (9<sup>e</sup>).

## Kommandos des Anciens d'Ulm

### Nos réunions mensuelles

12 février : Bienvenue à notre camarade Larçon qui rejoint les anciens d'Ulm. (Il n'est jamais trop tard.)

Merci à Duez, Schroeder, Crousta, Blanc, Faucheur, Fillon, Ravier, Yvonet de leur fidélité à ces réunions.

### Prochaines réunions

Vendredi 8 avril, 13 mai, de 18 à 20 heures, 68, Chaussée-d'Antin, et n'oubliez pas le dîner facultatif pour terminer joyeusement la soirée.

Vous non plus, Mesdames.

### Boîte aux lettres

Robert Girard, 3, rue l'Espérance, Tours.

De la part de Blanc, Batut, Schroeder, Crousta : Amical souvenir.

A quand ta visite.

Nous avons appris avec plaisir la naissance de Isabelle Sabatier, petite-fille du dévoué et actif président vosgien Georges Homeyer. Nos félicitations aux heureux parents. Compliments aux grands-parents. Bonheur et prospérité pour la petite Parisienne.

Dernières minutes :

**Assemblée générale 6 mars**  
Sont réélus à l'unanimité :  
Président : Langevin.  
Vice-Président : R. P. Vernoux (Président des Anciens d'Ulm).  
Secrétaire général : Rose.  
Trésorier adjoint : Aladenise.  
Trous nos compliments et sincères



res félicitations pour cette brillante réélection.

Etalent présents pour Ulm : R. P. Vernoux, Yvonet, Vialard, Duez, Vailly, Saraben, Larson, Roseau, Fillon, Renault.

Nous avions reçu les pouvoirs de Marchet, Crousta, Blanc, Peron, Rein, Lépine, Mathieu, Hinz, Letellier, Faucheur.

Merci... mais il en manquait encore beaucoup.

Attention ! Retenez bien cette date :

**Le 15 mai 1960  
JOURNÉE  
DES ANCIENS D'ULM  
à Viry-Chatillon**

Vous êtes tous très cordialement invités amis belges, camarades de Schramberg, à vous joindre à nous au sein de l'Amicale V B.

Lormay vous donnera tous les détails de cette journée, et vous viendrez nombreux contribuer à son succès.

Inscrivez-vous sans plus tarder. Vous ne le regretterez pas.

### Pour les amateurs de théâtre

Paul Vendenberghé, l'auteur et acteur bien connu de « J'ai 17 Ans », « Gringalet », vient de faire paraître son dernier succès qu'il interprétera au Théâtre Montparnasse : « Printemps Perdus ».

Cette pièce, qui vous rappellera des souvenirs... bons et moins bons... sur la captivité, est en vente à l'Amicale.

L'auteur se fera un plaisir de vous la dédicacer.

### JOYEUSES PAQUES EN... ALLEMAGNE

L'Amicale des Vosges, sous la présidence de Georges Homeyer, son animateur, organise un voyage à Villingen les 16, 17, 18 avril. Voyage magnifique à travers les Vosges, l'Alsace, la Forêt Noire, et retour par Chaffhouse, les chutes du Rhin.

Le programme détaillé est à la disposition de tous ceux que ce voyage pourrait tenter.

Venez en faire la demande au bureau de l'Amicale V B et ne tardez pas. Carte d'identité nationale obligatoire.

**Tous à Dinant  
le 24 avril**

Journée nationale belge des Amicales V.

Les anciens d'Ulm se feront un plaisir d'y rencontrer de nombreux anciens du Vorwerk 13, du Ganswese, du Kucheberg.

Qu'on se le dise : à Bruxelles, Tamines, Charleroi, Liège, Namur. A bientôt et à tous cordialement.

L. Vialard.

**Waterman**



**CHAMPAGNE  
R. BERTIN**

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant  
Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Le Gérant : PIFFAULT

At. ROC, 50, rue Rennequin, Paris